

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT CINQ
Le 12 septembre 2025 Le 22 septembre à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : **Etaient présents :**
Le 26 septembre 2025 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE.
En exercice : 27 Messieurs : FAUDOT, LE MASSON, LEBOURGEOIS, MORAND, MORTREUX, RICHT, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 17

Votants : 25

Absents :

Madame	BARNAUD	(excusée pouvoir à B.RAINE)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à L.COLLET)
Madame	MAJDOUBI	
Madame	SANNIER	(excusée pouvoir à O.SAINT-MARTIN)
Madame	VIDEAU	(excusée pouvoir à M.ASSELINE)
Monsieur	BOUFFARD	(excusé pouvoir à D.MORAND)
Monsieur	BRUNEAU	
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	DUTHILLEUL	(excusé pouvoir à X.RICHT)
Monsieur	LESUEUR	(excusé pouvoir N.DORÉ)

Sophie HOCHET est désignée secrétaire de séance

**OBJET : CULTURE : CONVENTION COMMERCIALISATION DE LA BILLETTERIE
AVEC L'OFFICE DU TOURISME**

Sophie HOCHET, Maire Adjoint à la culture rappelle que la commune de Bretteville-sur-Odon souhaite développer une politique culturelle avec une programmation de spectacles pluridisciplinaires (*danse, théâtre, musique, arts plastiques, cinéma...*).

L'émission de billets de spectacles, ainsi que leur commercialisation sont soumises à des règles juridiques, fiscales, contractuelles bien particulières.

Afin d'appliquer une tarification pour la saison culturelle 2025/2026, il est proposé au conseil municipal de signer une convention avec l'office du tourisme pour déléguer la gestion de cette billetterie.

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20250922-20250505-DE
 Date de télétransmission : 29/09/2025
 Date de réception préfecture : 29/09/2025

.../...

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

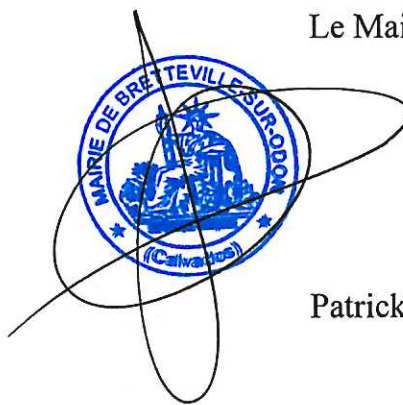
Le Conseil Municipal,

- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec l'Office du Tourisme de Caen la mer (*ci-joint*).
- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Date de publication : le **26 septembre 2025**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **26 septembre 2025**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN